# LA GAZETTE DE CORSEUL

# Magazine municipal

Janvier 2022 - Édition n° 82



Retrouvez toutes les informations sur www.corseul.fr

# **SOMMAIRE**



P 3 - Édito du Maire

P 4 - Actualités

P8-Le Conseil en bref

P 10 - Vie municipale

P 13 - Informations diverses

P 14 - Vie associative et culturelle



**Mairie**: 02 96 27 90 17

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 samedi de 9h à 12h

Permanences du Maire : Lundi et jeudi de 10h30 à 12h sans rendez-vous

Plus d'informations sur www.corseul.fr

Responsable de la publication : Alain JAN Rédaction et conception : Mairie de Corseul Impression : Imprimerie de l'Horloge

Tirage: 1150 exemplaires

Crédit photos : Dinan Agglomération, Pascal BOUILLON, Philippe BERNARD, APE, Sylvie BRUGALET et commission communication

# ÉDITO DU MAIRE

Madame, Monsieur,

n dépit d'un contexte sanitaire qui n'incite pas à l'optimisme, je vous souhaite une belle année 2022 et surtout une bonne santé.

Nous pensions pouvoir tourner la page 2021 avec le COVID derrière nous et ouvrir l'année 2022, libérés des contraintes liées à la pandémie. Hélas, ce n'est pas le cas... et le début de l'année s'annonce compliqué!

En 2021, nous avons enregistré 29 naissances (15 filles et 14 garçons), 10 mariages, 11 PACS et 21 décès en terme d'état civil. En matière d'urbanisme, 37 permis de construire ont été déposés dont 15 pour des maisons individuelles et 93 déclarations préalables ont été effectuées.

À l'école, nous avons accueilli 20 élèves de plus qu'en 2020. La population continue d'augmenter pour arriver à 2 244 habitants au 11 janvier 2022 (estimation INSEE). La population communale compte 2 197 habitants à laquelle on ajoute la population comptée à part soit 47 habitants (étudiants...). Autant d'éléments qui soulignent le dynamisme de notre commune.

Aujourd'hui, les lots du lotissement de la Mettrie ont tous été vendus. Nous attendons que la SA « HLM La Rance » engage la construction des 8 logements prévus en bordure de la route départementale.

Le projet de lotissement « Quartier Silicia » est arrêté (40 lots) et le permis d'aménager sera déposé dès que la nouvelle station d'épuration sera mise en service. En 2022, il faudra rapidement engager les travaux d'aménagement de ce futur lotissement pour répondre aux nombreuses demandes de réservations de lots.

Dans le même temps, de nombreux logements vacants en centre bourg et en campagne ont été acquis par de nouveaux habitants, à qui je souhaite la bienvenue chez les Coriosolites.

Le chantier de la voie douce reliant l'Est à l'Ouest du bourg est maintenant achevé.

En 2022, les travaux d'agrandissement du restaurant scolaire qui ont commencé fin décembre vont se poursuivre et devraient

s'achever fin avril. Durant les travaux, les enfants seront installés dans la salle polyvalente. Ce dispositif nous permet aussi de lutter contre la propagation du COVID (distanciation, ...).

Nous allons par ailleurs, en partenariat avec l'école, installer un verger pédagogique sur une parcelle de 4 400 m² en bordure de la voie douce. Un apiculteur sera associé à ce projet, dont le but est de sensibiliser les enfants à l'environnement. Et dans quelques années, les enfants de ces enfants pourront déguster la production du verger à la cantine.

Du nouveau à la bibliothèque, puisque celle-ci va rejoindre le réseau des bibliothèques de Dinan - LIRICI. Concrètement, cela signifie qu'un abonné à la bibliothèque de Corseul bénéficiera d'une carte lui permettant d'accéder à n'importe quelle bibliothèque du territoire.

Dinan Agglomération a décidé de renvoyer la gestion des ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) aux communes. Pour nous, c'est un bond en arrière de plus de 20 ans. J'ai vivement protesté contre cette décision en expliquant que c'était à la fois « une erreur, une aberration et une injustice ». Mais je n'ai pas été entendu. Le principe de ce transfert a été acté de justesse par le Conseil Communautaire. C'est bien dommage!

J'espère que malgré les contraintes liées à la propagation du virus Omicron, vous avez pu vous réunir en famille ou entre amis et partager ces moments de convivialité particuliers des fêtes de fin d'année.



Meilleurs vœux à toutes et à tous. Je vous souhaite d'être heureux et en bonne santé!

> Le Maire, Alain JAN



### 11 Novembre : Cérémonie commémorative et anniversaire

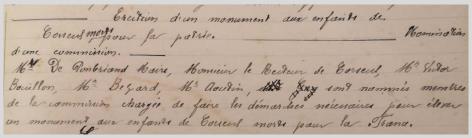
De nombreux coriosolites se sont réunis le 11 novembre autour du Maire : des représentants d'associations, des enfants et la directrice de l'école afin de commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918 et rendre hommage à tous les morts pour la France.

Le 11 novembre fut institué par la loi du 24 octobre 1922, journée nationale pour la Commémoration de la Victoire et de la Paix.

La loi du 28 février 2012 élargissant la portée de la commémoration à l'ensemble des morts pour la France, le Maire a ainsi cité les sept soldats morts pour la France depuis le 12 novembre 2020.

Cette cérémonie marquait, aussi, le centenaire du monument dont l'édification fut décidée en mai 1919, la municipalité et le clergé d'alors, s'entendant pour élever un monument aux enfants de Corseul. Une souscription fut lancée et 20 000 francs récoltés. L'ensemble coûta 36 000 francs.

Après avoir lu la lettre de la Ministre déléguée auprès de la Ministre des Armées, le Maire accompagné de deux enfants a procédé au dépôt de gerbe.





« La fin des combats de la Grande Guerre a marqué les consciences et imprégné les mémoires. Événement qui transcende le temps et franchit les générations. ... » dit la Ministre dans son message. C'est pour cette raison que les élèves de CM1 et CM2, accompagnés de leurs enseignantes, Mmes Audren et Seguy, ont consacré le jeudi 12 novembre un temps de classe à un moment républicain.



Ils ont été accueillis par le Maire, Alain JAN qui a longuement échangé avec eux et les professeures sur la portée et la symbolique du monument aux morts, œuvre de l'artiste Guéniot.

Les 147 noms figurant sur le monument ont montré que la commune a payé un lourd tribut : 130 morts pendant la Première Guerre Mondiale, 17 morts durant la Seconde Guerre Mondiale et 2 morts pendant la Guerre d'Algérie.

Cette visite s'inscrivait dans le cadre de l'enseignement de l'histoire, au-delà duquel l'institution scolaire participe à la politique de mémoire, qui met l'accent sur certains faits historiques dans le but de

construire une mémoire collective autour de valeurs partagées et de contribuer au sentiment d'apparten anc e commune : le vivre ensemble.



### LIRICI : Réseau des bibliothèques de Dinan Agglomération

Dans le cadre des animations proposées pour marquer le lancement de la mise en réseau des bibliothèques de Dinan Agglomération rassemblées dans le réseau Lirici, un atelier d'écriture était proposé aux enfants de CM1-CM2 pendant trois séances d'une heure et demie.

Ces séances animées par Morgane Jehanin, comédienne membre de la troupe « Une aile, la nuit » ont permis à une dizaine d'enfants de s'initier à l'écriture, et de découvrir le théâtre et la mise en voix.



Ces trois ateliers ont abouti à un temps de restitution le mercredi 1er décembre devant quelques parents, manière de mettre en valeur le travail réalisé.



### **Téléthon**

De nombreuses activités avaient été programmées par Michel Réhel, coordinateur du Téléthon à Corseul. Pendant qu'une quinzaine de randonneurs, emmenés par Tinos Martins, président d'honneur de l'Etrat, bravaient la pluie sur un circuit d'une douzaine de kilomètres, d'autres participants se retrouvaient dans la chaleur de la salle Mulon pour des jeux de société ou une vente d'objets tricotés au profit de l'AFM. En fin d'après-midi, tous les participants pouvaient profiter du concert donné par le groupe coriosolite Ros'n Guys, plébiscité par le public. Ému, Michel Réhel s'est adressé à tous, indiquant vouloir passer le témoin, après 35 ans au service du Téléthon. Cette édition a permis de récolter 303 € au profit de la cause.



Conseil communautaire de Dinan Agglomération

Il s'est réuni le lundi 20 décembre à la salle polyvalente. Au menu de cette dernière assemblée figuraient de nombreuses questions dont celles du budget.

Les élus ont voté un budget de 138 M €, dont 25 M € seront consacrés à l'eau et l'assainissement, 15 M € aux déchets, 3 M € aux transports. Le montant du budget principal s'élève à 74 M €.



Célébration « Noces de diamant »

Le 27 novembre 2021, Louis et Anne ABBÉ ont célébré leurs 60 ans de mariage, devant Monsieur le Maire et entourés de tous les membres de la famille.

### L'eau, un enjeu important pour la commune

EN 2017, la commune a fait le choix d'adhérer au Syndicat des Frémur pour l'adduction en eau potable. Ce choix était notamment motivé par les tarifs proposés.

En 2020, la commune comptait 1 100 abonnés pour une consommation de près de 96 000 m³ soit en moyenne 109 litres d'eau par jour et par habitant.

Une bonne gestion de l'eau consiste d'abord à limiter sa consommation. Nous pouvons tous faire des efforts en ce sens et éviter le gaspillage. Le Syndicat des Frémur a pour sa part engagé des actions en ce sens avec notamment la pose de compteurs intermédiaires sur le réseau de distribution afin de repérer les fuites et y remédier. De son côté, Dinan Agglomération a mené plusieurs projets sur le territoire communal afin de remettre certains cours d'eau dans le lit d'origine et préserver les zones humides.

Le projet de station d'épuration des eaux usées entre dans cette démarche. En engageant ce chantier il y a une dizaine d'années, la commune a voulu se doter des moyens de sécuriser, pour de nombreuses années encore, le traitement de nos eaux usées et le rejet dans le milieu naturel.

Cette nouvelle station d'épuration (STEP) devrait être mise en service au premier semestre 2022.

Mais notre responsabilité nécessite de prendre en

considération l'ensemble du cycle de l'eau en tenant compte des aléas liés au changement climatique.

Ainsi, le travail engagé avec les agriculteurs de notre territoire pour lutter contre l'érosion des sols s'inscrit dans cette démarche globale. Les travaux réalisés ont déjà porté leurs fruits. Il reste cependant quelques endroits où des efforts restent à faire.



Ce sont toutes ces actions (publiques, professionnelles, individuelles) qui, s'additionnant, permettront de préserver la ressource tant en quantité qu'en qualité.

Bien des chantiers sont donc devant nous. L'eau est un bien précieux. Ce n'est pas une ressource inépuisable. Préservons-la.

# LES CYCLES DE L'EAU



REPÈRES 2020





6,5 KM pour l'assainissement



5 / KM

DE BOCAGE CRÉÉS,

REGARNIS OU

RÉGÉNÉRÉS

(CAMPAGNE 2019/2020)



7 KM
DE COURS D'EAU
RESTAURÉS

(LIT MINEUR, BERGES ET RIPISYLVE)

### Données issues

du rapport d'activités et de développement durable 2020

de Dinan Agglomération

29
AMÉNAGEMENTS
AGRO-ENVIRONNEMENTAUX:
ZONES TAMPONS
CRÉÉES, DÉPLACEMENTS
D'ENTRÉES DE CHAMPS

### Arrivée de nouveaux agents au sein de la commune



Léa GAREL à la garderie

Au dernier trimestre 2021, trois nouveaux agents ont rejoint les effectifs : Séverine DAULY et Teddy JEHAN aux services techniques et GAREL qui intervient essentiellement aux services périscolaires et ponctuellement, aux services administratifs. Teddy JEHAN et Léa GAREL ont été recrutés dans le cadre du dispositif PEC (Parcours Emploi Compétences) pour une durée de 11 mois.



Teddy JEHAN et Séverine DAULY aux services techniques

### Extension du restaurant scolaire

Après sécurisation du chantier, l'entreprise de gros œuvre intervient sur le site de l'extension du restaurant scolaire. Celle-ci aura une surface d'environ 66 m² pour un montant de 170 000 € HT. Ce nouvel espace accueillera les enfants de maternelle.



### **Centre des Finances Publiques**

Dans le cadre de la restructuration du réseau des Finances Publiques, la Trésorerie de Plancoët est fermée depuis le 1er janvier 2022.

Désormais, le recouvrement des impôts des contribuables ayant leur domicile ou leur résidence dans la commune relèvera du Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Dinan.



Pour rappel, il est possible pour toute personne, de payer en espèces, dans la limite de 300 euros, ou par carte bancaire, chez les buralistes agréés affichant le logo « Paiement de proximité ».

À Corseul, les points de paiement les plus proches sont : le Bar des Sports, 2 rue de l'Arguenon et la Découverte, 8 place du Centre.

### La Mission Locale du Pays de Dinan vous informe



### Ouverture prochaine d'une Maison France Services

La Maison France Services se situera à Plancoët au

n° 3 Quai du Duc d'Aiguillon.

Ce service de proximité vise à aider les usagers à s'y retrouver dans les arcanes de l'administration.

Horaires d'ouverture : de 8h à 15h, les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h à 13h, le mercredi.

Prise de rendez-vous indispensable pour les demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Contact: 02 57 27 00 00



Rencontrez les entreprises près de chez vous, découvrez les opportunités d'emploi et collectez les offres!

- · Ateliers de préparation les 20, 24 et 28 janvier

Parlez-en à votre conseiller.e!

### Participez à nos ateliers!





La Gazette de Corseul Édition n° 82 Janvier 2022 Page 7

## LE CONSEIL EN BREF

### Séance du 29 septembre 2021

### MAINTENANCE PROJECTEURS PLACE DE L'ÉGLISE

Proposition financière estimative du SDE22 pour la rénovation des projecteurs encastrés : 6 791 € TTC portant la participation communale à 4 087.20 € TTC.

### CRÉATION D'UN VERGER PÉDAGOGIQUE

Ce projet sera implanté sur la parcelle ZL75p (voir Édito du Maire).

# ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2020 SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE (RPQS) DE L'EAU POTABLE DU SERVICE PUBLIC DE

Le rapport annuel a été unanimement adopté.

# AUTORISATION DE RECRUTEMENT : PARCOURS EMPLOI COMPÉTENCES (PEC)

Le Parcours Emploi Compétences est prescrit dans le cadre d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi. Il s'agit d'un contrat aidé, réservé à certains employeurs, en particulier les collectivités territoriales et leurs regroupements. Ce contrat s'adresse aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières d'accès à l'emploi. L'autorisation de mise en œuvre du contrat d'accompagnement dans l'emploi est placée sous la responsabilité du prescripteur agissant pour le compte de l'État (Pôle emploi, Cap Emploi, Mission Locale).

Le conseil municipal a unanimement autorisé le Maire à recruter du personnel en PEC.

### **SUBVENTIONS ASSOCIATIONS COMMUNALES**

Les subventions suivantes ont été attribuées :

- Amicale Coriosolite du Temps Libre 300 €
- Amicale Laïque Foyer d'Éducation Populaire
   3.540 €
- Société de Chasse Saint Hubert
   250 €

Les Présidents et membres d'associations ne prennent pas part aux délibérations ni au vote des subventions les concernant.

# TARIF RESTAURATION SCOLAIRE POUR LES ENFANTS CONCERNÉS PAR UN PAI (PROJET D'ACCUEIL INDIVIDUALISÉ)

Tarif restauration scolaire pour les enfants concernés par un PAI et dont les parents fournissent l'intégralité des repas :

• 1 euro par repas pour le service et l'encadrement Ce tarif s'applique aux enfants de la commune et hors commune.

# ÉTAT DES DÉLÉGATIONS - INFORMATION SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

<ul> <li>Panneaux de signalisation</li> </ul>	1 852.68 €
<ul> <li>Meuble bas école</li> </ul>	441.54€
<ul><li>Lits dortoir</li></ul>	441.43 €

### LOCATION DE PARCELLES DE TERRAIN AGRICOLE COMMUNAL

Autorisation de location accordée au GAEC OUTY/DUBÉ, la Ville au Comte, pour 2 parcelles d'une superficie totale de 2ha 36a 98ca.

### MISE À JOUR DE LA LONGUEUR DE LA VOIRIE COMMUNALE

La délibération du 18 novembre 2020 actait une longueur totale de voirie communale de 92 749 ml à laquelle il faut ajouter 770 ml de voie douce Aire de Sonnenbühl - Centre bourg et 685 ml de voie douce Domaine de la Mettrie, portant la voirie communale à un total de : 94 204 ml.

# TRAVAUX D'EXTENSION DU RESTAURANT SCOLAIRE - ENTREPRISES RETENUES

	LOTS ENTREPRISES		MONTANT H.T.	MONTANT T.T.C.
1	Démolition/VRD/ Gros œuvre	CRD - Jugon-les Lacs	67 000,00 €	80 400,00 €
2	Charpente métallique - bardage	PCB Penthièvre Couverture Bardage - Lamballe	38 497,25 €	46 196,70 €
3	Étanchéité	DENIEL Etanchéité - Trégueux	17 434,40 €	20 921,28 €
4	Menuiseries exté- rieures & intérieures	BCO - Plénée- Jugon	35 670,95 €	42 805,14 €
5	Cloisons doublage - plafond acoustique	OPI - Cavan	7 525,18 €	9 030,22 €
6	Revêtement de sol / peinture	SARL Anthony MIRIEL - Languenan	11 103,48 €	13 324,18 €
7	Electricité CFO/ CFA - chauffage - ventilation	ATOUT CONFORT - Taden	10 903,39 €	13 084,07 €

### Séance du 16 novembre 2021

# DINAN AGGLOMÉRATION - RAPPORT D'ACTIVITÉS ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2020

Conformément à l'article L-5211-39 du CGCT, le rapport d'activités \* et de développement durable est adressé chaque année aux communes membres de l'EPCI avant le 30 septembre, en vue d'être communiqué au conseil municipal en séance publique. Celui-ci n'a appelé aucune observation.

\* Le rapport est consultable sur le site de Dinan Agglomération - www.dinan-agglomeration.fr

## LE CONSEIL EN BREF

# DINAN AGGLOMÉRATION - ADOPTION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) de Dinan Agglomération s'est réunie le 20 octobre 2021 afin d'évaluer l'impact de la suppression de la taxe d'habitation sur l'accord fiscal de fusion de Dinan Agglomération.

Le rapport a été adopté par la CLECT à la majorité simple avec une voix contre et une abstention. La loi précisant que l'adoption du rapport par les communes se faisant dans un délai de trois mois à compter de sa transmission, celui-ci a été adopté à l'unanimité.

### SUBVENTION ASSOCIATION COMMUNALE

Une subvention de 795 € a été attribuée à l'A.P.E.

Les Présidents et membres d'associations ne prennent pas part aux délibérations ni au vote des subventions les concernant.

### PRIX DE VENTE DU STÈRE DE BOIS SUR PIED

Le prix de vente du stère de bois sur pied est fixé à 15€.

### ÉTAT DES DÉLÉGATIONS - INFORMATION SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

Panneaux de signalisation
 2 961.60 €

3 fauteuils mairie (secrétariat)
 883.17 €

• Aspirateur salles communales rue de Lessard

547.20 €

### Séance du 15 décembre 2021

# RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES / MÉDIATHÈQUES DE DINAN AGGLOMÉRATION - OPTION 2

Par délibération du 11 octobre 2019, le conseil municipal retenait l'option 1 qui était ouverte à toutes les bibliothèques du territoire mettant en place un portail internet commun, des actions culturelles transversales afin de développer une dynamique entre les bibliothèques et favoriser les liens entre les bibliothèques.

Mise en place d'un Contrat Territoire Lecture Itinérance par le Département des Côtes-d'Armor (année scolaire 2019-2020) puis mise en place d'un Contrat Territoire Lecture par Dinan Agglomération à partir de septembre 2020.

L'option 2 est désormais validée et ouvre l'accès à l'informatisation des bibliothèques, à la mise à disposition des lecteurs d'un catalogue commun constitué des collections de toutes les bibliothèques adhérant à l'option 2 et à la mise en place d'une carte unique de prêt permettant aux lecteurs d'emprunter dans l'ensemble des bibliothèques intégrant l'option 2 du réseau.

#### LOCATION DE LA SALLE MULON EN VUE D'EXPOSITIONS

Possibilité de location de la salle Mulon en vue d'expositions du mardi au dimanche aux conditions suivantes :

	Associations communales	Exposants coriosolites	Exposants hors commune
Salle Mulon	Gratuit	30 € par jour	35 € par jour
Chauffage (du 1er novembre au 1er mars)	Gratuit	5 € par jour	5€ par jour

Le temps d'exposition ne devra pas être supérieur à 6 jours consécutifs (soit du mardi au dimanche).

### ÉTAT DES DÉLÉGATIONS - INFORMATION SUR LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT RÉALISÉES

• Illuminations de Noël 2 909.83 €

Ordinateur portable bibliothèque 784.96 €

• Ordinateur portable école (CM1-CM2) 753.00 €

• Bouilloire, réchaud, micro-ondes salles communales rue de Lessard 547.20 €



Retrouvez l'intégralité des délibérations du Conseil Municipal sur le site internet de la commune. Elles sont également consultables en Mairie.

### VIE MUNICIPALE

### **ÉTAT CIVIL**



### **Naissances**

Clos de la Ville es Hues

22 octobre 2021 à SAINT-GRÉGOIRE, Lenzo MOREAU PALAZZI, 3 La Favrais Est

25 octobre 2021 à PLÉRIN, Enora CHENU, Le Pont au Marais 26 octobre 2021 à SAINT-BRIEUC, Romy LEPERCHOIS, 4 Le

28 octobre 2021 à SAINT-BRIEUC, Axel TOUZÉ, 11 Nisnizan

07 novembre 2021 à SAINT-MALO, Léo JOSSE, 6 Trémeur

14 décembre 2021 à SAINT-BRIEUC, Lou GUÉGUEN, 5 Le Clos de la Ville es Hues

24 décembre 2021 à SAINT-MALO, Arthur PELLION, 6 Le Vaulembert

### **PACS**

22 septembre 2021 : David SENG BANDITH et Marion JOLY, 1 La Ville es Fous

16 octobre 2021 : Maxime MOREAU et Deborah PALAZZI, 3 La Favrais Est

29 octobre 2021 : Romain JOSSE et Chloé VIGNON, 6 Trémeur

08 décembre 2021 : Gaël MÉNARD et Sandrina MOREAU, 4 La Nogatz



### **Mariages**

18 septembre 2021 : Adrien ROUVRAIS et Lydie FOUGERAY, 6 La Pironnerie

20 novembre 2021 : Dominique AGENEAU et Yvonne BRASCOU, 35 Rue de l'Hôtellerie



### Décès

15 septembre 2021 à DINAN, Danielle VACHER veuve SCHMITT, 20 La Dalibardais

28 septembre 2021 à DINAN, Amélie JOUET veuve LE BOUVIER, 15 rue Ernest Villalon

04 octobre 2021 à DINAN, André MÉNARD, Le Grand Ecomatz

17 octobre 2021 à CREHEN, Sébastien GUITTON, 5 Tréguihé

02 novembre 2021 à HILLION, Jean-Claude GARNIER, 24 rue de l'Arguenon

21 novembre 2021 à CORSEUL, Jean Baptiste LUCAS, 37 Cité Halouze

26 novembre 2021 à DINAN, William BOULIN, 32 rue de l'Hôtellerie

16 décembre 2021 à Dinan, Patrick DANJOU, 30 La Ville es Denis



# VIE MUNICIPALE



simplifiées (déclarations préalables, permis de démolir) déposées en Mairie depuis le 14 septembre 2021.

$N^\circ$ dossier	Adresse	Nature des travaux
DP 022 048 21 C0065	Chemin du Ray	Clôture
DP 022 048 21 C 0066	19 rue des Genêts	Extension (garage et préau)
DP 022 048 21 C 0067	16 La Ville es Denis	Panneaux photovoltaïques
DP 022 048 21 C 0068	24 bis Tréfort	Clôture
PC 022 048 21 C0023	L'Abbaye de Trégouët	Modification de façades
DP 022 048 21 C 0069	5 La Restais	Aménagement et modification d'une bâtisse
PC 022 048 21 C 0024	20 rue César Mulon	Abri pour les bacs de fouilles archéologiques
PC 022 048 21 C 0025	4 La Ville Buzard	Transformation d'un bâtiment agricole en habitation et extension
DP 022 048 21 C 0070	2 Les Chênes	Piscine enterrée
PC 022 048 21 C 0026	Coëtfinet	Tunnels de stockage
DP 022 048 21 C 0071	14 La Villeneuve	Clôture et portail
DP 022 048 21 C 0072	3 rue du Val Guillaume	Clôture
PC 022 048 21 C 0027	6 La Nogatz	Accueil centre hébergement
PC 022 048 21 C 0028	17 rue du Lin	Maison individuelle
PD 022 048 21 C 0003	La Croix de l'Abbaye	Démolition partielle de 3 bâtiments accolés
DP 022 048 21 C 0073	2 Lotissement de Buhen	Changement de façade
DP 022 048 21 C 0074	6 impasse de l'Etrat	Abri de jardin
DP 022 048 21 C 0075	3 La Ville es Denis	Générateur photovoltaïque sur bac au sol
PC 022 048 21 C 0029	20 rue de Gravel	Maison individuelle
PC 022 048 21 C 0030	29 La Lande Baume	Maison individuelle
DP 022 048 21 C 0076	5 Le Clos de la Ville es Hues	Extension maison individuelle
PC 022 048 21 C 0031	21 rue des Genêts	Maison individuelle
DP 022 048 21 C 0077	1 La Ville es Comte	Pergola climatique

### VIE MUNICIPALE



N° dossier Adresse Nature des travaux DP 022 048 21 C 0078 5 La Restais Aménagement et modification d'une bâtisse DP 022 048 21 C 0079 2 Lotissement de Buhen Abri de jardin DP 022 048 21 C 0080 2 Lotissement de Buhen Carport PC 022 048 21 C 0032 2 La Chelousais Transformation de garages en pièces de vie DP 022 048 21 C 0081 13 rue de Montafilan Remplacement des fenêtres de toit DP 022 048 21 C 0082 23 Cité d'Halouze Création de fenêtres de toit DP 022 048 21 C 0083 7 rue de l'Hôtellerie Changement des menuiseries DP 022 048 21 C 0084 14 La Ville du Bost Isolation par l'extérieur PC 022 048 21 C 0033 11 rue du Lin Maison individuelle DP 022 048 21 C 0085 8 B rue du Temple de Mars Panneaux photovoltaïques DP 022 048 21 C 0086 51 La Ville es Denis Abri de jardin DP 022 048 21 C 0087 2 Lotissement de Buhen Abri de jardin PC 022 048 21 C 0034 4 impasse de la Ville Deneu Extension maison individuelle et garage Maison individuelle PC 022 048 21 C 0035 29 La Lande Baume DP 022 048 21 C 0088 1 La Ville es Riez Changement de destination DP 022 048 21 C 0089 1 La Ville es Riez Aménagement DP 022 048 21 C 0090 6 Beau Soleil Pose de 2 fenêtres de toit 13 Lotissement Le Clos de la Maison individuelle PC 022 048 21 C 0036 Ville es Hues PC 022 048 21 C 0037 7 B La Hestrinais Maison individuelle Modification des façades et changement des DP 022 048 21 C 0091 2 Le Plessix Madeuc menuiseries DP 022 048 21 C 0092 3 La Hestrinais Clôture DP 022 048 21 C 0093 28 Le Vauradeuc Générateur photovoltaïque sur une toiture

### INFORMATIONS MUNICIPALES

### ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES



Les élections présidentielles se tiendront les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives se tiendront les 12 et 19 juin 2022.

Pour voter aux élections présidentielles, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 2 mars 2022 (en ligne) ou jusqu'au 4 mars 2022 (formulaire à imprimer ou sur place à la Mairie).

Il faut être inscrit sur la liste électorale et être âgé d'au moins 18 ans pour pouvoir voter. L'inscription se fait automatiquement pour les jeunes de 18 ans qui ont fait leur recensement citoyen et pour les personnes ayant obtenu la nationalité française.

Pour toute autre situation (déménagement...), vous devez faire la démarche de vous inscrire. Le site www.service-public/particuliers vous permet de faire les démarches suivantes :

- S'inscrire sur la liste électorale
- Interroger votre situation électorale
- Connaître votre numéro d'électeur
- Faire une procuration

### **CE QUI CHANGE EN 2022**

### Les procurations

Un électeur peut donner procuration à un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune que la sienne. Le mandataire devra cependant toujours se rendre dans le bureau de vote du mandant pour voter à sa place.

Le mandant doit communiquer son numéro national d'électeur (NNE) ainsi que celui de son mandataire pour effectuer une procuration via la téléprocédure « Maprocuration ». Pour rappel, un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

Attention : pour demander comme pour résilier une procuration, le déplacement physique de l'électeur devant une autorité habilitée demeure indispensable.

#### Une nouvelle carte électorale

L'année 2022 est une année de refonte générale des listes électorales. Chaque électeur recevra donc une nouvelle carte électorale sur laquelle apparaîtra son numéro national d'électeur (NNE). Il est important de vérifier



les données personnelles (état civil, adresse...) et de les mettre à jour.

Cette nouvelle carte électorale est valable pour une durée comprise entre 3 et 5 ans jusqu'à la prochaine refonte.



# Quand faut-il effectuer le recensement citoyen?

La période du recensement militaire dépend de la situation du jeune. Vous devez faire votre recensement militaire à compter de votre 16ème anniversaire et jusqu'à la fin du 3ème mois qui suit.

### Quelle démarche à faire?

Elle s'effectue à la mairie de votre domicile. Vous devez fournir les documents suivants : carte nationale d'identité ou passeport valide et livret de famille à jour.

### Pourquoi faut-il le faire ?

Il est obligatoire de faire le recensement militaire. Cela vous permet :

 d'obtenir une attestation de recensement. Cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC ...) ou un concours administratif en France.

- d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
   Avoir participé à la JDC ou en avoir été exempté, est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, BAC...), à un concours administratif ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de 25 ans.
- d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans. Vous pourrez voter dès l'âge de 18 ans, sans avoir d'autres démarches à effectuer (sauf déménagement).

### VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE

### Des nouvelles d'@rguenon informatique



Vous avez un appareil photo ou un smartphone et vous aimez saisir ces merveilleux moments passés avec les membres de votre famille ou avec vos amis.

Vous aimez revoir ces beaux paysages, ces monuments, ces lieux différents rencontrés lors de vos promenades, de vos voyages et que vous avez enregistrés sur vos appareils.

Malheureusement, ces beaux souvenirs restent souvent figés sur la carte mémoire de votre appareil photo ou de votre smartphone. Vous les regardez, bien sûr, sur vos tout petits écrans mais le plaisir est limité par la taille et la définition de ces supports.

Vous savez que l'on peut transférer ces photos sur un ordinateur pour profiter de son grand écran mais vous n'osez pas ou ne savez pas le faire. Peur de la fausse manœuvre, peur de les perdre, peur de bloquer la machine.

Vous avez déjà vu ces montages où les photos sont mises en valeur, racontent une histoire avec de la musique, des belles transitions ; on se croirait au cinéma. On appelle cela des courts métrages photographiques (anciennement diaporama).

Vous aimeriez, peut-être, réaliser ces montages. Pourquoi ne pas demander aux formateurs d'@rguenon informatique de vous apprendre, de vous aider à réaliser tout cela.

Nous avons les programmes, le matériel, les connaissances et la compétence pour vous aider à maitriser tous ces fonctionnements.

Vos photos seront classées, améliorées, protégées par des doublons.

Vous pourrez créer des cartes postales, des calendriers, des invitations personnalisées, des albums photos sur papier, etc.

Vous pourrez créer des présentations animées (en y intégrant même des extraits de vidéos) à regarder en famille ou entre amis, sur un ordinateur ou sur votre télévision.

Contacts: arguenon.informatique@gmail.com

- ♦ A. GROUAZEL 02 96 27 63 29 pour la création de photos originales
- A. POUCHARD 02 96 39 77 76 pour la gestion des photos
- N. CHARLES 02 96 27 98 47 ou P. RABASTE
   02 96 27 64 97 pour la création de court métrage photographique à la salle de Corseul



Les activités ont repris cette année, après avoir fêté Halloween avec l'association.

Manifestations à venir:

- ◊ Fête autour de la chandeleur et équifun,
- ♦ Chasse aux œufs de Pâques,
- ♦ Salon du bien-être autour des animaux, vide sellerie et mini vide grenier, le 12 juin 2022.

Contact: 06 13 83 34 47 - gaellesoler88@gmail.com

### **AGENDA DES MANIFESTATIONS**

(sous réserve de modifications)

Après-midi récréative : 6 février 2022 - Amis du Relais

Paroissial de Corseul

Après-midi théâtral: 27 février 2022 - Gymnastique

féminine

Soirée théâtrale: 19 mars 2022 - Amis du Relais

Paroissial de Corseul

Spectacle: 20 mars 2022 - APE Corseul

Repas Amicale laïque : 26 mars 2022

Assemblée Générale et repas de Printemps: 03 avril

2022 - ACTL



## VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE



C'est avec un certain soulagement que le club de foot a repris ses activités quasi normalement depuis la fin juillet pour les seniors, courant août pour l'école de foot et début septembre pour le foot-loisir. Comme tout le monde, nous espérons que le Covid soit derrière nous. À ce jour et pour notre plus grand plaisir, nous constatons des effectifs en progression chez les plus jeunes et stables en foot loisir et en seniors avec 55 joueurs repartis en trois équipes (D1/D2/D3), le tout représentant plus de 200 licenciés. Les effectifs fournis en U7 et U9 nous rassurent pour l'avenir, nous avons également pu aligner deux équipes en U11 & U13 ce qui n'était pas forcément acquis en fin de saison dernière.

Les U15 & U18 sont en nombre suffisant pour évoluer chaque week-end dans de bonnes conditions et reviendront jouer à Corseul dès que le terrain sera de nouveau praticable. Nous recrutons toujours des joueurs ou joueuses né(e)s en 2016 et même avant pour garnir nos effectifs et travailler sereinement. Les Coriosolites sont de plus en plus nombreux, c'est une satisfaction. Le club s'est également renforcé avec un nouvel arbitre, Thibault Cuvelier, qui rejoint Alain Moricet dans cette tâche parfois de l'ombre mais ô combien importante pour un club de foot.

La rentrée a été animée : organisation d'un vide grenier en partenariat avec le comice agricole, participation au Forum des Sports à Pluduno, participation d'une vingtaine de coureurs à la course des 5 km au profit de l'association « Autour d'Aymeric et Anthony » et bourse aux chaussures qui a connu un succès mitigé mais que nous renouvellerons. Le tournoi du 18 Septembre a été un succès historique, une nouvelle fois je remercie les bénévoles, les participants ainsi que les différentes municipalités qui nous ont accompagnés sur chacun de ces évènements. Nous sommes sur de bons rails pour que la saison se déroule au mieux ; alors je vous invite à venir encourager votre club.

Le bureau du FC PVC



### Du côté de l'Association des Parents d'Élèves

Après une année compliquée pour cause de Covid, le nouveau bureau de l'APE a su fédérer les bonnes volontés pour la première manifestation de l'année scolaire. Des parents motivés ont ainsi investi la cuisine et préparé un savoureux couscous à emporter le soir des vacances de Toussaint : une bonne manière de terminer cette première période de classe en faisant plaisir et en aidant l'association qui vient soutenir l'école dans de nombreux projets.

Le 17 décembre 2021, l'APE n'avait pas oublié son invitation au Père Noël pour ce jour de vacances. Celui-ci s'est donc arrêté à l'école et a fait le tour des classes. Comme le veut la coutume, il avait plus d'un cadeau dans sa

hotte...des chocolats pour chaque enfant et des jeux dans chaque classe. Faute de cheminée, il a dû frapper aux baies vitrées... Lui et ses facétieux lutins ont été chaleureusement accueillis par les enfants et les enseignantes.

L'APE attend les familles et amis de l'école pour d'autres rendez-vous, sous réserve de modifications :

20 mars 2022 : Spectacle Meli Melo à la salle polyvalente

23 avril 2022: Vide grenier

2 juillet 2022 : Fête de l'école





Découvrez ou redécouvrez l'espace d'éveil à la nature pour les tout petits de 1 à 6 ans « Barbotons dans la rivière ». En intérieur dans l'espace d'exposition de la Maison Pêche et Nature, cet ensemble de pôles adaptés aux plus jeunes permet de s'émerveiller de la richesse des milieux aquatiques. Jeux, lectures, histoires, tapis d'éveil, aquariums, pêche à la ligne...

### Du lundi 7 février au vendredi 4 mars 2022

**Du 7 au 20 février**, du lundi au samedi, 9h30-12h30 et 14h-17h30,

**Du 21 février au 4 mars**, 14h-17h30, du lundi au vendredi (matinées réservées aux groupes de petite enfance sur réservation)

En fonction des règles sanitaires du moment il se peut que la réservation et le pass sanitaire pour les adultes soient obligatoires.

Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor - 2 rue des Grands Moulins - 22270 JUGON-LES-LACS

